

Troisième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: MVI Merchant Venture Investments (Switzerland) SA en liquidation, Nyon*
2. *Décision de dissolution par: l'assemblée extraordinaire*
3. *Date de la décision: 29.10.2003*
4. *Echéance de préavis des créances: 11.05.2004*
5. *Adresse pour la déclaration des créances: MVI Merchant Venture Investments (Switzerland) SA en liquidation, Sten-Erik Odman, liquidateur, rue de Lausanne 64, 1110 Morges*
6. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7. *Remarques: En application de l'article 745 alinéa 3 CO, la répartition de l'actif pourra avoir lieu après un délai de trois mois si un réviseur particulièrement qualifié atteste que les dettes sont éteintes et qu'on peut inférer des circonstances qu'aucun intérêt de tiers n'est mis en péril.*

Etude Didier Buffat, Notaire  
1260 Nyon

(02110192)